Bac Général HGGSP + SES (Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques et Sciences économiques et sociales)

CORRIGÉ NON OFFICIEL

Proposition de corrigé rédigée par FormaV avec l'aide d'outils d'intelligence artificielle. Elle peut contenir des erreurs et ne remplace ni le corrigé ni le barème officiels de l'examen.

Les sujets officiels des sessions passées et nos sujets d'entraînement sont classés sur https://bac-hggsp-ses.fr/annales-sujets-et-corriges

Document mis en ligne par FormaV®. Reproduction ou diffusion sans autorisation interdite.

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Sciences économiques et sociales

Session 2026 • Centres étrangers • Jour 2

Code sujet **26-SESJ2G11** 4 heures

Proposition de corrigé pédagogique • FormaV

Se repérer dans le corrigé

Dissertation s’appuyant sur un dossier documentaire — Classes sociales et société française
1 réponses • sujet p. 2–5

Épreuve composée — Engagement politique, politique monétaire et commerce entre pays comparables
4 réponses • sujet p. 6–10

Les numéros, parties et pages renvoient au sujet original. Chaque réponse rappelle la consigne, explique la démarche et donne le résultat.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Dissertation s’appuyant sur un dossier documentaire None points

Classes sociales et société française

Question Sujet

Sujet p. 2, 3, 4, 5

> L’approche en termes de classes sociales reste-t-elle pertinente pour rendre compte de la société française ?

Introduction. Rendre compte de la société française consiste notamment à décrire la manière dont les individus sont hiérarchisés et les inégalités qui les séparent. Une classe sociale désigne un ensemble d’individus occupant des positions proches dans la structure sociale, notamment du fait de leurs ressources économiques, de leur profession et de leurs conditions de vie. Dans l’approche marxiste, les classes se définissent aussi par leur place dans les rapports de production et par des intérêts opposés ; elles peuvent devenir des groupes conscients de leurs intérêts communs. Toutefois, les individus se distinguent également selon le sexe, l’origine, la génération, le statut d’emploi ou le lieu de résidence. L’approche en termes de classes sociales permet-elle encore de comprendre les principales hiérarchies et inégalités, alors que les expériences sociales se diversifient et se singularisent ? Nous montrerons d’abord que les classes sociales restent utiles pour saisir des inégalités économiques importantes et des positions collectives, puis que cette grille de lecture doit être complétée par d’autres dimensions de la stratification sociale.

I. Les classes sociales restent une approche pertinente pour rendre compte de fortes inégalités et de positions sociales différenciées.

En premier lieu, la position professionnelle demeure associée aux ressources économiques. Le document 2 indique qu’en 2021, le revenu salarial annuel moyen est de 41 960 euros pour les cadres, contre 13 990 euros pour les employés et 15 230 euros pour les ouvriers. Le revenu moyen des cadres est environ trois fois celui des employés : 41 960 / 13 990 ≈ 3. Les professions intermédiaires se situent entre ces catégories, avec 23 190 euros. Ces écarts ne décrivent pas toutes les situations individuelles, mais ils montrent que les catégories socioprofessionnelles correspondent à des conditions matérielles inégales. La profession est aussi liée, sans déterminer à elle seule chaque parcours, au niveau de qualification, à l’autonomie au travail, à la stabilité de l’emploi et aux perspectives de carrière.

Les inégalités ne portent pas seulement sur les revenus : elles concernent aussi le patrimoine, c’est-à-dire les biens et actifs détenus par les ménages. Le document 3 montre une forte concentration patrimoniale. La part détenue par les 10 % des ménages les plus aisés est proche de 70 % autour de 1950, diminue jusqu’à environ 50 % autour de 1980, puis remonte : elle est proche de 60 % en 2000, comme l’indique la lecture du document, et se situe autour de 57 % en 2023. À l’inverse, les 50 % des ménages les moins aisés ne détiennent qu’une faible part du patrimoine total : celle-ci atteint environ 10 % à la fin des années 1980, puis se situe autour de 5 % en 2023. Le patrimoine compte notamment parce qu’il peut procurer des revenus, être transmis et protéger contre les aléas économiques. Ces données mettent en évidence une hiérarchie entre groupes de ménages, mais ne permettent pas, à elles seules, d’identifier leurs professions ni d’établir les causes de l’évolution observée.

La grille des classes sociales est également éclairante parce que les individus peuvent percevoir des conditions ou des intérêts communs. Le document 1 met en relation la catégorie socioprofessionnelle et le sentiment d’appartenance à une classe sociale en 2023. Parmi les ouvriers, 62 % déclarent appartenir aux classes modestes et 37 % aux classes moyennes ; parmi les employés, les proportions sont respectivement de 53 % et 45 %. À l’inverse, 68 % des cadres et professions libérales se déclarent membres des classes moyennes et 26 % des classes aisées. Ces différences indiquent que la position professionnelle est

FormaV - document d'entraînement non officiel

associée à des représentations distinctes de sa place dans la société. Elles ne signifient toutefois ni que chaque catégorie est homogène, ni que ses membres se mobilisent nécessairement collectivement en tant que classe.

Plus largement, raisonner en termes de classes permet de relier des situations individuelles à la structure sociale : la répartition des emplois, des revenus et du patrimoine distingue des groupes qui ne disposent pas des mêmes ressources ni des mêmes possibilités. Dans une perspective inspirée de Marx, la propriété des moyens de production et les rapports de travail structurent des intérêts divergents entre détenteurs du capital et salariés. On peut aussi analyser les classes à partir d'un ensemble de critères, tels que la profession, le revenu, le patrimoine, le diplôme et les conditions de vie. Cette approche aide ainsi à comprendre les inégalités collectives et leur reproduction, sans réduire chaque personne à une catégorie unique.

II. Mais cette approche ne suffit pas à rendre compte de la diversité des expériences et des formes d'inégalités.

D'abord, les catégories sociales ne sont pas des groupes parfaitement homogènes. Les écarts de revenu du document 2 sont des moyennes et ne décrivent pas toutes les situations au sein de chaque catégorie. Les individus peuvent différer par leur âge, leur sexe, leur diplôme, leur statut d'emploi ou leur patrimoine. Le document indique ainsi un revenu salarial annuel moyen de 19 070 euros pour les femmes et de 24 040 euros pour les hommes. Ces chiffres établissent un écart entre les moyennes, mais ne permettent pas, à eux seuls, d'en isoler les causes ni de mesurer ce qui relève de la profession, du temps de travail ou d'autres facteurs. Ils rappellent néanmoins que le sexe est une dimension des inégalités qui ne se confond pas avec la seule appartenance de classe.

Ensuite, les individus peuvent être avantagés sur un plan et désavantagés sur un autre. Dans le document 4, François Dubet rapporte le cas d'une cadre qui se dit égale aux autres cadres, mais inégale en tant que femme, notamment en raison d'une carrière bloquée et de la charge matérielle et mentale de la vie familiale. Il évoque aussi les discriminations liées aux origines étrangères, la précarité de certains emplois, les différences entre filières d'études et les difficultés vécues dans les territoires ruraux, comme l'absence de services publics et les longs trajets domicile-travail. Ces exemples montrent que les rapports sociaux de classe se combinent avec d'autres rapports sociaux, notamment ceux liés au genre, à l'origine, à la génération et au territoire. L'analyse doit prendre en compte ces expériences croisées, sans supposer que l'une de ces dimensions explique automatiquement toutes les autres.

Par ailleurs, le sentiment d'appartenance ne recouvre pas mécaniquement les catégories socioprofessionnelles. Le document 1 le montre : 77 % des professions intermédiaires se déclarent appartenir aux classes moyennes, tandis que 20 % se reconnaissent dans les classes modestes et 3 % dans les classes aisées. Parmi les agriculteurs, commerçants et artisans, 55 % se déclarent de classe moyenne, 34 % de classe modeste et 11 % de classe aisée. Les identités sociales sont donc diverses, y compris parmi des personnes regroupées dans une même catégorie socioprofessionnelle. Le sentiment d'appartenance dépend aussi des comparaisons que chacun effectue, de son parcours et de la manière dont il interprète sa situation. L'existence d'inégalités entre groupes ne suffit donc pas à démontrer qu'ils ont conscience d'intérêts communs ou qu'ils se mobilisent comme des classes.

Enfin, les appartenances sont plurielles. La salarisation, la tertiarisation et la hausse du niveau de qualification ont contribué à diversifier les emplois et les modes de vie. L'opposition entre deux classes clairement séparées ne résume donc pas à elle seule la stratification sociale : les positions intermédiaires sont nombreuses et les frontières entre catégories ne sont pas toujours nettes. Des analyses inspirées de Max Weber complètent la lecture de classe en distinguant notamment les ressources économiques, le

prestige social et le pouvoir. Il est ainsi pertinent de penser la société comme une hiérarchie multidimensionnelle, tout en conservant les classes sociales comme un outil majeur pour comprendre la distribution inégale des ressources et des chances.

Conclusion. L'approche en termes de classes sociales reste pertinente pour rendre compte de la société française : les écarts de revenu entre catégories professionnelles et la forte concentration du patrimoine révèlent des inégalités collectives structurées, tandis que les différences de sentiment d'appartenance dessinent des représentations sociales distinctes. Mais cette approche ne suffit pas à décrire toute la diversité des trajectoires et des expériences. Les inégalités liées au sexe, à l'origine, à la génération, à la précarité ou au territoire traversent les classes et peuvent se combiner avec elles ; de plus, les membres d'une même catégorie ne partagent pas toujours une identité ou une conscience collective. Il faut donc conserver l'analyse en termes de classes, mais l'articuler à une approche multidimensionnelle et attentive aux parcours individuels.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> L'approche en termes de classes sociales reste pertinente : les écarts de revenus entre catégories professionnelles et la concentration du patrimoine révèlent des inégalités structurées entre groupes. Elle ne suffit toutefois pas à rendre compte de toute la société française, car les classes sont hétérogènes et les inégalités se combinent aussi selon le sexe, l'origine, la génération, le statut d'emploi et le territoire. Il faut donc compléter l'analyse de classe par une lecture multidimensionnelle des positions et des expériences sociales.

Épreuve composée

20 points

Engagement politique, politique monétaire et commerce entre pays comparables

Première partie : Mobilisation des connaissances

Question Question

Sujet p. 6

> Vous présenterez deux formes d'engagement politique. (4 points)

L'engagement politique désigne les actions par lesquelles des individus cherchent à participer à la vie politique ou à influencer les décisions collectives. Il peut prendre des formes différentes.

Première forme : la participation électorale. Voter lors d'une élection permet aux citoyens de choisir leurs représentants et de contribuer à l'orientation des politiques publiques. L'engagement peut aussi être plus direct : adhérer à un parti politique, participer à une campagne ou se présenter à une élection.

Deuxième forme : la participation protestataire. Elle consiste à exprimer publiquement un désaccord ou à défendre une revendication, par exemple en participant à une manifestation, en signant une pétition ou en prenant part à une grève. Un boycott peut également chercher à faire pression sur les décideurs ou les entreprises.

Ces formes ne s'excluent pas : une même personne peut voter et participer à une mobilisation collective.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Deux formes d'engagement politique sont la **participation électorale** (voter, militer ou se présenter à une élection) et la **participation protestataire** (manifester, faire grève, signer une pétition ou boycotter). Dans les deux cas, les individus cherchent à prendre part à la vie politique ou à influencer des décisions collectives.

Deuxième partie : Étude d'un document

Question 1.

Sujet p. 7

> À l'aide des données du document, vous présenterez l'évolution du taux d'intérêt de la Banque centrale européenne depuis l'année 2005. (2 points)

Le graphique présente le taux d'intérêt de la Banque centrale européenne entre 2005 et 2025, en pourcentage. Les valeurs étant lues sur une courbe et non dans un tableau, elles sont approximatives.

Le taux augmente d'environ 2,25 % en 2005 à 3 % en 2006, puis atteint environ 4 % en 2007. Il baisse ensuite rapidement jusqu'à environ 1 % en 2009. Après être resté autour de 1 % en 2010 et 2011, il diminue de nouveau : il est inférieur à 1 % en 2012, proche de 0,25 % en 2013 et presque nul en 2014-2015. Il est ensuite nul ou très proche de zéro jusqu'en 2021. La hausse est rapide à partir de 2022 : le taux atteint environ 4 % en 2023, reste proche de ce niveau en 2024, puis recule à environ 2 % en 2025.

FormaV - document d'entraînement non officiel

RÉPONSE À RETENIR

Le taux passe d'environ 2,25 % en 2005 à un pic proche de 4 % en 2007, puis diminue jusqu'à être presque nul en 2014-2015 et le reste jusqu'en 2021. Il remonte fortement à partir de 2022, atteint environ 4 % en 2023-2024, puis redescend à près de 2 % en 2025. Les valeurs sont des estimations de lecture du graphique.

Question 2.

Sujet p. 7

À l'aide de vos connaissances et du document, vous expliquerez comment la politique monétaire peut agir sur la conjoncture économique. (4 points)

La politique monétaire regroupe les décisions de la banque centrale qui agissent notamment sur les taux d'intérêt et les conditions de financement. En modifiant ses taux directeurs, la Banque centrale européenne (BCE) influence les taux auxquels les banques se financent et, par transmission, ceux qu'elles proposent aux ménages et aux entreprises. Ces effets ne sont ni immédiats ni mécaniques.

Une politique monétaire expansionniste, par exemple une baisse des taux, tend à rendre les emprunts moins coûteux. Les ménages peuvent alors davantage emprunter pour consommer ou acheter un logement, et les entreprises pour financer leurs investissements. Si la consommation et l'investissement augmentent, la demande adressée aux producteurs progresse, ce qui peut soutenir la production et l'emploi. Une baisse des taux peut aussi réduire l'attrait relatif des placements en euros et contribuer à une dépréciation de l'euro. Si cela se produit, les exportations européennes deviennent relativement moins coûteuses pour les acheteurs étrangers et les importations plus chères, ce qui peut soutenir la demande adressée aux producteurs européens. Ce canal du taux de change n'est toutefois pas automatique.

Une politique monétaire restrictive, par exemple une hausse des taux, tend à renchérir le crédit. Elle peut freiner les achats et investissements financés par emprunt, donc ralentir la demande, la production et éventuellement l'emploi. En limitant la demande et les tensions sur les prix, elle peut contribuer à ramener l'inflation vers l'objectif de la BCE, mais elle risque aussi de ralentir l'activité à court terme.

Le document montre que le taux est resté nul ou très proche de zéro pendant plusieurs années, avant de remonter rapidement à partir de 2022 jusqu'à environ 4 % en 2023-2024, puis de diminuer. Il illustre les variations de l'instrument monétaire, mais ne suffit pas à démontrer que celles-ci ont causé, à elles seules, une évolution donnée de l'activité ou de l'inflation.

RÉPONSE À RETENIR

En abaissant ses taux, la BCE tend à faciliter le crédit et à stimuler la consommation, l'investissement et l'activité. En les relevant, elle tend à freiner le crédit et la demande, ce qui peut limiter les tensions inflationnistes mais aussi ralentir la conjoncture. Le graphique montre des taux presque nuls de 2014-2015 à 2021, une forte hausse jusqu'à environ 4 % en 2023-2024, puis une baisse à près de 2 % en 2025. Cette chronologie ne suffit pas à établir une causalité.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire

Question Sujet

Sujet p. 8, 9, 10

> À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que le commerce entre pays comparables résulte de plusieurs facteurs. (10 points)

Introduction. Les échanges internationaux ne concernent pas seulement des pays très différents par leur niveau de développement ou leurs ressources. Une part importante du commerce s'effectue entre pays industrialisés aux niveaux de revenu, de demande et de technologie relativement proches. On parle notamment de commerce intra-branche lorsque des pays s'échangent des produits appartenant à une même branche, comme des automobiles. Comment expliquer ces échanges réciproques entre pays comparables ? Ils peuvent résulter du goût des consommateurs pour la variété, des économies d'échelle, mais aussi de la spécialisation des entreprises et de l'organisation internationale de la production.

Le goût des consommateurs pour la variété et la différenciation des produits. Des pays comparables peuvent échanger des biens appartenant à une même branche parce que les produits ne sont pas identiques. Le document 3, de Michel Rainelli, explique que les consommateurs apprécient la variété : ils peuvent acheter une variété fabriquée à l'étranger tout en continuant à consommer des variétés produites dans leur propre pays. La demande porte aussi sur des caractéristiques — par exemple le design, la qualité ou les options — présentes à des degrés différents dans les biens. Deux pays peuvent donc simultanément exporter et importer des automobiles : les modèles proposés diffèrent et ne sont pas parfaitement substituables aux yeux des consommateurs.

Le document 1 montre que la France échange dans les deux sens avec plusieurs pays industrialisés. En 2024, les exportations françaises vers l'Allemagne sont proches de 80 milliards d'euros et les importations en provenance de ce pays avoisinent 86 milliards. Pour les États-Unis, les deux flux se situent autour de 50 milliards d'euros. Ces échanges réciproques sont compatibles avec un commerce entre économies comparables. Le graphique présente des montants d'échanges : il illustre les flux, mais ne démontre pas à lui seul leurs causes.

Les produits peuvent être différenciés horizontalement, lorsqu'ils présentent des caractéristiques différentes sans hiérarchie nette de qualité, ou verticalement, lorsqu'ils se distinguent par leur niveau de qualité ou de gamme. Les entreprises peuvent se spécialiser dans certaines variétés et les vendre à une clientèle étrangère, tandis que les consommateurs ont accès à des variétés importées.

Les économies d'échelle et l'élargissement des marchés. Produire une variété peut nécessiter des coûts fixes importants, par exemple pour concevoir un modèle ou mettre en place des équipements. Lorsque la production augmente, ces coûts fixes sont répartis sur davantage d'unités et le coût moyen peut diminuer : c'est une économie d'échelle. Une entreprise peut alors se concentrer sur un nombre limité de variétés et les vendre sur un marché plus vaste que le seul marché national. Le commerce international lui permet d'écouler sa production à l'étranger, tandis que les consommateurs accèdent à une gamme plus large de produits. Les économies d'échelle contribuent ainsi à expliquer la spécialisation des entreprises et les échanges entre pays pourtant comparables.

La spécialisation des entreprises et la fragmentation de la production. Des pays globalement comparables peuvent disposer d'entreprises aux compétences, aux savoir-faire ou aux fournisseurs différents. Les entreprises peuvent donc confier la fabrication de composants à des producteurs spécialisés établis dans plusieurs pays. Le document 2 illustre cette organisation à partir des pièces d'une Volvo S40. Il indique notamment un radiateur et des roues d'origine allemande, une transmission automatique japonaise,

FormaV - document d'entraînement non officiel

des instruments de bord français et des airbags et ceintures de sécurité suédois. Il présente aussi des composants provenant d'autres pays, dont les États-Unis, le Canada, l'Argentine, les Pays-Bas, le Brésil et la Norvège.

La production est ainsi fragmentée entre plusieurs étapes et territoires : des pièces et composants sont échangés entre fournisseurs et lieux d'assemblage, puis le véhicule achevé peut être vendu dans différents pays. Les entreprises multinationales peuvent organiser ces étapes avec leurs filiales et des fournisseurs spécialisés. La recherche de compétences, de savoir-faire, de coûts ou d'une localisation adaptée peut contribuer au choix des lieux de production. Le document indique des origines géographiques, mais ne mesure pas la valeur ajoutée créée par chaque pays et ne permet pas, à lui seul, d'établir les motifs précis de chaque choix.

Conclusion. Le commerce entre pays comparables résulte donc de plusieurs facteurs complémentaires. Le goût des consommateurs pour des variétés différenciées entraîne des échanges réciproques au sein d'une même branche ; les économies d'échelle incitent les entreprises à vendre leurs variétés sur des marchés élargis ; enfin, la spécialisation des entreprises et la fragmentation internationale de la production multiplient les échanges de composants et de produits finis. Les échanges entre économies proches restent donc possibles parce que les variétés, les entreprises et les étapes de production ne sont pas identiques.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le commerce entre pays comparables s'explique notamment par le goût des consommateurs pour des variétés différenciées, par les économies d'échelle qui incitent les entreprises à vendre sur des marchés élargis, et par la spécialisation des entreprises et la fragmentation internationale des chaînes de valeur. Le document 1 montre des échanges importants dans les deux sens entre la France et l'Allemagne ou les États-Unis ; le document 2 illustre l'origine internationale de composants d'une Volvo S40 ; le document 3 expose le rôle de la variété recherchée par les consommateurs.

Sujet : https://www.sujetdebac.fr/annales-pdf/2026/spe-sciences-eco-sociales-2026-centres-etranger-2-sujet-officiel.pdf
© FormaV EI • Proposition de correction, distincte d'un corrigé officiel.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.